



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 13 décembre 2018

SIGNATURE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ 2018-2020

Dominique SORAIN préfet de Mayotte, délégué du gouvernement, Nathalie INFANTE, directrice régionale de la Caisse des dépôts et consignations, signeront la convention du plan d'action régional 2018-2020 en faveur de l'entrepreneuriat au féminin à Mayotte, en partenariat avec le conseil départemental, le lundi 17 décembre 2018, à 15h30, à la Case Rocher, à Dzaoudzi.

Trois axes d'actions ont été proposés pour Mayotte :

- **Axe 1 : « Communiquer et valoriser l'entrepreneuriat des femmes »**
- **Axe 2 : « sensibiliser sur l'entrepreneuriat au féminin »**
- **Axe 3 : « Créer ou développer une offre de service spécifique pour les femmes »**

À cette occasion, les actrices et acteurs chargés de la mise en œuvre opérationnelle du nouveau plan d'action régional (PAR), signeront une charte d'engagement inscrivant dans la durée leur adhésion pour la création et la reprise d'entreprises par les femmes.

Cette séance sera ponctuée par des témoignages de cheffes d'entreprises et de porteuses de projets qui exposeront, par ailleurs, certaines actions du PAR, telles que :

- La semaine de l'entrepreneuriat au féminin
- Le salon de l'entrepreneuriat au féminin

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr